

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
15 mars 2002
Français
Original: anglais

**Lettre datée du 14 mars 2002,
adressée au Président du Conseil de sécurité
par le Représentant permanent du Royaume-Uni
de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Comme vous le savez probablement, le Tribunal écossais siégeant aux Pays-Bas a publié aujourd'hui sa réponse au recours présenté par M. Al-Megrahi contre sa condamnation dans l'affaire de Lockerbie. Le Tribunal est parvenu à la conclusion qu'aucun des motifs invoqués pour le recours n'était bien fondé. Le recours a donc été rejeté. Le texte complet (de 200 pages) de l'Avis de la Cour peut être consulté sur l'Internet à l'adresse suivante : <www.scotcourts.gov.uk/html/lockerbie_appeal.htm>.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Jeremy Greenstock
